

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE SERVICES

Centre INRAE Occitanie-Toulouse

Etablissement Public à caractère scientifique et technologique (EPST)

Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche (SDAR)

Service des Ressources Humaines

Service Achats Marchés

24, chemin de Borde Rouge - CS 52627

31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX - France

Tél : 05.61.28.54.34

Consultation n° 2025C15N000011

**Prestations d'assistance sociale du travail destinées
aux agents du Centre INRAE Occitanie-Toulouse**

SOMMAIRE

<u>Article 1 - Identification de l'acheteur</u>	3
<u>Article 2 - Identification du co-contractant.....</u>	3
<u>Article 3 - Dispositions générales</u>	4
Article 3.1 - Objet	4
Article 3.2 - Mode de passation	5
Article 3.3 - Forme de contrat	5
<u>Article 4 - Prix.....</u>	5
<u>Article 5 - Durée et Délais d'exécution</u>	5
<u>Article 6 - Paiement</u>	5
<u>Article 7 - Avance</u>	6
<u>Article 8 - Nomenclature(s)</u>	6
<u>Article 9 - Signature.....</u>	7
<u>ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES</u>	
<u>PRESTATIONS</u>	9

Article 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Centre INRAE Occitanie-Toulouse

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances
: Président du centre Occitanie Toulouse

Ordonnateur : Président du centre Occitanie Toulouse

Comptable assignataire des paiements : Monsieur l'agent comptable secondaire

Article 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article 2 « Pièces Contractuelles » du Cahier des Clauses Particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ²

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

(2) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

désigné mandataire :

- ☐ du groupement solidaire
- ☐ solidaire du groupement conjoint
- ☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ², sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Article 3 - Dispositions générales

Article 3.1 - Objet

La présente consultation concerne la réalisation de prestations d'assistance sociale du travail pour les agents du Centre INRAE Occitanie-Toulouse.

L'assistant(e) de service social assure l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil, l'orientation, l'analyse des demandes et la recherche de la solution la mieux adaptée à la personne concernée dans le cadre d'une relation de confiance et en tenant compte de ses potentialités, de ses besoins et de son environnement personnel et/ou professionnel. Il/elle conduit des entretiens individuels avec les agents qui le souhaitent ou à la demande de l'administration. Il/elle est l'interlocuteur des acteurs RH locaux (points réguliers avec la RRH, participation aux cellules RH de centre, présentation du bilan annuel en CSAS). Il/elle fait remonter des besoins spécifiques pour mettre en place des actions collectives de sensibilisation. Il/elle participe au réseau national des AS de l'établissement, au séminaire annuel. Il/elle produit un rapport d'activité annuel et contribue à la veille sociale.

Le centre compte 23 unités de recherche et d'appui et comprend environ 1 200 agents titulaires et contractuels présents sur quatre sites.

Les unités sont localisées sur les sites suivants :

- Le site d'Auzeville-Tolosane : 24, chemin de Borde Rouge, 31320 Auzeville-Tolosane (31)
- Le site de Saint-Martin du Touch : 180 chemin de Tournefeuille, 31300 Toulouse (31)
- Le domaine de Langlade sur le site de Pompertuzat : 5 Chemin de Langlade, 31450 Pompertuzat (31)
- Le site de Lafage : La Fage, 12250 Saint-Jean-et-Saint-Paul (12)

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, l'intervenant(e) du titulaire peut être amené(e) à se déplacer sur les implantations indiquées ci-dessus, ainsi qu'au domicile des agents suivis dans le cadre de la prestation.

Les prestations de service social réalisées dans le cadre du présent accord-cadre concernent l'accompagnement social des agents titulaires et contractuels du centre de recherche INRAE Occitanie-Toulouse tel que défini dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Article 3.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1, 2°, R.2123-1, 3° et R.2131-14 du Code de la commande publique.

Article 3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un accord-cadre composite comprenant une partie à prix :

- Forfaitaires s'agissant des prestations récurrentes correspondant à 104 vacations. A titre indicatif et estimatif, les **prestations forfaitaires s'élèvent environ à 35 000 euros HT par an**, ce qui revient à **140 000 euros HT sur quatre (4) ans** ;
- Unitaires en ce qui concerne les prestations complémentaires à bons de commande.

Il s'agit d'un **accord-cadre mono-attributaire conclu avec maximum de 40 000 euros HT** pour toute la durée de l'accord-cadre (quatre (4) ans) en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Cet accord-cadre composite fixe toutes les conditions d'exécution des prestations et comprend des prestations forfaitaires au forfait et des prestations unitaires à bons de commande.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins jusqu'à atteindre le montant maximum de commande.

Article 4 - Prix

Les prestations du présent accord-cadre seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires fixés dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Prix forfaitaire total (4 ans) :

Montant HT	:		Euros
TVA (taux de%)	:		Euros
Montant TTC	:		Euros
Soit en toutes lettres	:		
.....			

Article 5 - Durée et Délais d'exécution

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions de l'article 6.1 du CCP.

Article 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :

Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

Le titulaire joint le RIB en annexe du présent document.

Article 7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- ☐ NON
- ☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
85310000-5	Services d'action sociale

Code NACRES : EC.35 services sociaux : assistantes sociales inter-entreprises

Article 9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A
Le

Signature et tampon du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le **montant forfaitaire total** (sur quatre ans) de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité de l'accord-cadre dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La totalité du bon de commande n° afférent à l'accord-cadre (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			